

Adhérents mineurs (informations et autorisations parentales obligatoires)

Nom du parent (Ou représentant légal)		Courriel si différent du mineur	Téléphone	
1 ^{er} Parent				
2 ^{ème} Parent				
Les autorisations engagent la ou les personnes mentionnées ci-dessus				
J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement sous ma responsabilité			OUI	NON
En cas de refus	L'enfant sera amené par un responsable légal, confié à un encadrant puis récupéré personnellement sur le lieu d'entraînement, après le rangement du matériel, en fonction des normes sanitaires en vigueur.			
J'autorise mon enfant à effectuer le déplacement vers les lieux de compétition dans le véhicule d'un autre parent bénévole accompagnant son enfant			OUI	NON
En cas de refus	Je l'accompagnerai personnellement sur le lieu et resterai pendant toute la durée de la compétition			
Je peux covoiturier des archers majeurs ou mineurs autorisés vers les lieux de compétition.			OUI	NON
Signature du (des) parent(s) ou représentant(s) légal (aux)				

Autorisations et abonnements

Communication et droit à l'image

J'accepte de recevoir les informations transmises par la section de tir à l'arc des Ulis par mail ou par la lettre aux adhérents ; de les lire et de répondre en cas de demande (important)	OUI	NON
--	------------	------------

Assurances individuelles C.O.Ulis

J'atteste avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées par le C.O.Ulis et reconnais avoir été informé des possibilités de souscrire à des options de garanties complémentaires susceptibles de réparer les atteintes portées à mon intégrité physique (souscription de capitaux invalidité et décès plus importants)	OUI	NON
--	------------	------------

Informations réglementaires et tarifs

Je reconnais avoir pris connaissance du guide de l'archer sur le site de la section	OUI	NON
Je reconnais avoir reçu l'exemplaire des informations réglementaires et explication des tarifs qui sont mentionnées en annexe et me sont destinées.	OUI	NON

ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

IMPORTANT : L'adhésion et l'accès au pas de tir ne peuvent être effectifs qu'après :

- Présentation d'un certificat médical, daté de moins de six mois ou du questionnaire de santé
- Règlement de la **cotisation annuelle non remboursable**
- Approbation de l'inscription lors du prochain comité de section (1^{ère} ou seconde compagnie)

Toutes modifications des informations mentionnées dans ce document sont à donner à l'un des membres du bureau pour que nous puissions toujours vous joindre.

Je soussigné : _____ majeur ou responsable légal(e) pour les enfants mineurs demande l'adhésion à la section de tir à l'arc des Ulis et verse ma cotisation annuelle ou celle de mon enfant pour un montant de _____, € dont les détails et modalités sont précisés dans le document tarifaire

Fait à, le __ / __ / 2021

Signature de l'adhérent ou du (des) représentant(s) légal (aux)



